

Dossier d'inscription

Chantier jeunes 2025

Candidat

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : Âge :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tel :

Numéro de sécurité social du candidat :

Représentant

Nom : Prénom :

Tel : Mail :

Représentant

Nom : Prénom :

Tel : Mail :

Situation (cochez) :

Lycéenne / lycéen, précisez l'établissement :

Étudiante/ étudiant, précisez l'établissement :

Autre, précisez :

Je souhaite participer aux chantiers jeunes (cochez la case)

<input type="checkbox"/> Du 22 au 25 avril	<input type="checkbox"/> Du 30 juin au 4 juillet
<input type="checkbox"/> Du 25 au 29 août	

Conditions d'accès au dispositif

L'engagement des candidats est subordonné à la signature d'un contrat d'engagement au sein de la collectivité.

Pour participer au dispositif, il faut :

- Avoir entre 16 ans et moins de 18 ans
- Résider à Meylan
- Ne pas avoir participé au dispositif dans l'année en cours.

Quelques conseils pour réaliser son CV et sa lettre de motivation

1- **Soigner la présentation** : une lettre sans fautes est nécessaire. Pour cela, se relire et se faire relire. Le CV comme la lettre de motivation doivent faire une page. Soigner la mise en page. Des phrases courtes et des paragraphes aérés facilitent la lecture. Le CV comme la lettre de motivation sont tapés à l'ordinateur.

2- **Mettre en avant ses motivations** : vous n'avez pas forcément d'expérience de travail, mais vous pouvez vous appuyer sur ce que cette première expérience peut vous apporter et ce que vous pensez pouvoir apporter à l'employeur (« réactivité », « esprit d'équipe », « ponctualité » par exemple). Ne jamais reprendre des lettres de motivation écrites par d'autres.

3- **Réaliser un CV en s'appuyant sur ses points forts** : un CV contient, certes, les expériences professionnelles, mais il est possible également de mettre en avant ses études, ses diplômes (BAFA, PSC1, BSR...), ses engagements associatifs, ses centres d'intérêt ou encore ses compétences (des langues aux logiciels informatiques en passant par la faculté à travailler en équipe).

4- **Ne jamais « gonfler » une candidature** : tout ce qui apparaît sur le CV et la lettre de motivation peut faire l'objet de questions et de vérification. Il est normal à 16 ou 18 ans de ne pas avoir ou peu d'expériences professionnelles, les employeurs le savent.

Le service jeunesse peut apporter son aide pour la réalisation des candidatures.

Plus de renseignements auprès du service administratif au 04 76 41 69 10 ou de l'animatrice jeunesse au 04 76 41 59 91 ou par mail à servicejeunesse@meylan.fr

Les étapes d'une candidature

ETAPE 1 : Retrait du dossier

En ligne sur <https://www.meylan.fr/288-inscriptions-pour-les-chantiers-jeunes.htm> ou à l'accueil de l'hôtel de ville.

ETAPE 2 : Dépôt des dossiers

Le dossier peut être directement rempli en ligne ou envoyé par mail ou déposé en Mairie à l'adresse suivante : Service Enfance Jeunesse, 4 avenue du Vercors 38240 MEYLAN

Les dates de dépôts des dossiers correspondent aux périodes de chantier proposées (voir dates ci-dessous dans le tableau *Rappel des dates*).

ATTENTION : Tout dossier rendu après échéance ne pourra être retenu.

ETAPE 3 : Tirage au sort

Le tirage au sort des candidats est effectué par les adjoints de la collectivité

ETAPE 4 : Réponse

Après tirage au sort les candidats sont contactés pour les informer si leur candidature est retenue ou non.

ETAPE 5 : Réunion d'information

Les candidats retenus sont convoqués à une réunion d'information sur le déroulement du chantier et pour la signature de leur contrat. Les dates des réunions sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Rappel des dates par chantier :

Dates des chantiers	<i>Du 22 au 25 avril</i>	<i>Du 30 juin au 4 juillet</i>	<i>Du 25 au 29 août</i>
Date butoir dépôt des dossiers	Lundi 24 mars	Lundi 26 mai	Lundi 21 juillet
Réunion d'information	Mercredi 9 avril à 18h à la mairie de Meylan	Mercredi 18 juin à 18h à la mairie de Meylan	Mercredi 20 août à 18h à la mairie de Meylan

Fiche sanitaire de liaison À faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.

Votre enfant doit obligatoirement être vacciné pour les maladies suivantes : Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite (DTP). Merci d'indiquer la date du dernier rappel :

Votre enfant est-il atteint d'un trouble de la santé évoluant sur une longue période nécessitant des aménagements dans sa vie quotidienne et/ou un traitement ? Oui / Non

Si oui, est-ce :

- Allergie alimentaire
- Asthme
- Maladie chronique
- Allergie médicamenteuse

Informations complémentaires

Votre enfant, porte-t-il :

- Des lunettes
- Des lentilles
- Des prothèses auditives
- Des prothèses ou appareil dentaire
- Rien de tout cela

Autre(s) problématique(s) particulière(s) à signaler :

.....

Fait à Meylan le :

Signature d'un des tuteurs légaux

Signature du participant

Attestation d'hébergement

Je soussigné(e) Madame / Monsieur
atteste sur l'honneur hébergé mon enfant
À l'adresse suivante

Fait à Meylan le :

Signature d'un des tuteurs légaux

Signature du participant

Autorisation parentale

À faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Je soussigné, Madame / Monsieur

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessous.

Autorise mon enfant :

à participer à l'opération "chantier jeunes" dans les conditions suivantes :

- à participer au chantier jeune organisé par la ville de Meylan conformément au code du travail et pour l'année civile en cours.

- à faire pratiquer en cas d'accident toutes les mesures d'urgences jugées nécessaires par le responsable du chantier (y compris hospitalisation et intervention chirurgicale éventuelle)

Je certifie que mon enfant est à jour de ses vaccinations

J'autorise mon enfant à effectuer seul le trajet entre mon domicile et le lieu d'intervention

Je n'autorise pas mon enfant et assurerai moi-même son transport entre le domicile et le lieu d'intervention.

Fait à Meylan le :

Signature d'un des tuteurs légaux

Signature du participant

Autorisation Droit à l'image

J'autorise la prise d'images (photo, vidéo) par le personnel communal ou un journaliste lors de la participation aux chantiers jeunes :

Oui Non

Les photos pourront être utilisées sur les différentes plateformes de communication, site internet de la ville, réseaux sociaux, journaux. Les photos seront stockées sur le serveur de la mairie et conservées pendant une durée indéterminée.

Fait à Meylan le :

Signature d'un des tuteurs légaux

Signature du participant

Pièces à joindre au dossier

- CV
- Lettre de motivation
- Fiche de renseignements complétée et signée par le candidat et ses parents
- Attestation de sécurité sociale avec numéro personnel
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- RIB personnel du candidat
- Photocopie d'une pièce d'identité du candidat
- Fiche sanitaire complétée et signée par le candidat et ses parents
- Autorisation parentale de départ complétée et signée par les parents

Attention tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Pour toute question concernant le dispositif, vous pouvez contacter l'équipe du service jeunesse :

Par téléphone : 04 76 41 69 10 – 04 76 41 59 86

Par mail : servicejeunesse@meylan.fr – camille.loux@meylan.fr

« La collectivité vous informe que ces données font l'objet d'un traitement informatisé aux dispositions de la loi N° 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les personnes concernées par les informations portées sur le présent courrier, formulaire, questionnaire ou sur le site Internet de la commune peuvent en demander la communication, la rectification ou l'opposition, le cas échéant. »

Comment avez-vous connu les chantiers jeunes ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Journal municipal Meylan ma Ville | <input type="checkbox"/> Panneaux lumineux |
| <input type="checkbox"/> Site internet meylan.fr | <input type="checkbox"/> Presse |
| <input type="checkbox"/> Plateforme citoyenne jeparticipe.meylan.fr | <input type="checkbox"/> Journal L'écho des écoles |
| <input type="checkbox"/> Facebook | <input type="checkbox"/> Encart Le social en action |
| <input type="checkbox"/> Instagram | <input type="checkbox"/> Flyers à disposition |
| <input type="checkbox"/> Affichage dans les équipements municipaux | <input type="checkbox"/> Flyers en boîte aux lettres |
| <input type="checkbox"/> Affichage dans les commerces | <input type="checkbox"/> Relations publiques (stand, tractage...) |
| <input type="checkbox"/> Affichage dans l'espace public | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille |
| <input type="checkbox"/> Mission Locale | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Affichage Horizons | |